

Compte rendu du CA de l'ARELAB du mercredi 26 Juin 2019

Présents : Brigitte PLANTY – Cécile DAUDE – Sylvie DAVID – Eléna ZIMMERMAN – Gilles ROUSSEL

Excusées : Valérie BONDENET, Anne FRANCO, Paulette GARRET, Sylvie PEDROARENA.

En préambule aux sujets à l'ordre du jour, Sylvie DAVID nous informe sur l'état des négociations avec la correspondante des éditions Les Belles Lettres au sujet de la publication des dossiers sur les plantes. Après mûres discussions, Sylvie prend la décision de contacter Laure de CHANTAL pour éclaircir les attentes des éditions des Belles Lettres sur les productions réalisées sur les plantes : Virgile et Clément d'Alexandrie seraient susceptibles d'être proposés comme exemples.

I- Reprise des points évoqués dans le compte rendu du CA du 22 mai 2019

- Sylvie DAVID espère que 10 étudiants au moins s'inscriront en Parcours Sup Lettres classiques à la rentrée de septembre 2019 à Besançon. Elle évoque également les modalités des choix opérés par les étudiants sur les enseignements des « mineures », en spécifiant que certains d'entre eux évitent délibérément l'étude de la littérature française pour privilégier l'Histoire de l'Art.

Les modifications au compte rendu du CA du 22 mai 2019 sont enregistrées.

II- Les comptes de l'ARELAB

Eléna nous rejoint à 15 H car elle avait rendez-vous à la BNP pour clôturer le compte qu'il n'était plus nécessaire de maintenir, le compte de la Banque Postale suffisant largement à la gestion de l'association. C'est la Banque Postale qui effectuera les démarches de clôture du compte de la BNP. De plus, Eléna nous informe de la rencontre qu'elle aura avec Lucile GENIE pour l'apurement des comptes.

III- L'hébergement du site de l'ARELAB

Les démarches pour la migration du site hébergé pour l'instant par Canopé sont en bonne voie, malgré quelques difficultés techniques en passe d'être résolues par les services d'une aide extérieure à l'association. Ce conseiller technique a acquitté les droits d'adhésion de 72 € à un site hébergeur, SWITCH 2.

IV – Le point sur les documents pédagogiques du prochain « bulletin »

- le compte rendu sur les stages de bassin doit être rédigé par Cathy d'HOTMAN et sera diffusé dans le bulletin et sur le diaporama que Cathy a réalisé sur la spécialité LLCA au baccalauréat.
- Brigitte PLANTY résume la séquence sur l'Éducation dans l'Antiquité qu'elle a menée avec sa classe de 5° en enseignement conjoint et qui apparaîtra aussi dans le bulletin.
- Brigitte PLANTY dressera un bilan sur la sortie à Genève.
- un débat s'engage sur la possibilité de diffuser l'article de Cécile DAUDE sur Ésope, et particulièrement sur la législation dans le domaine de la publication, même partielle, d'articles déjà publiés dans d'autres ouvrages.
- les documents pour l'Assemblée générale du Mercredi 18 septembre 2019 seront également joints au prochain « bulletin ». Gilles ROUSSEL prendra en charge les réservations pour le repas du midi.

V- Infos et questions diverses commentées essentiellement par Sylvie DAVID :

- tous les stages proposés par les universitaires dans le cadre du PAF ont été acceptés. Pour rappel :
 - Boèce, La consolation de Philosophie : les derniers jours d'un condamné à mort, 6 heures (B. Goldlust) ;
 - Altérité et enjeux identitaires dans l'*Enquête* d'Hérodote, 6 heures (M.-R. Guelfucci) ;
 - Tragédie grecque et théorie littéraire, 6 heures (M. Fartzoff) ;
 - Naissance des cités antiques : les mythes de fondation, 6 heures (S. David ; B. Poulle) ;
 - Voyager et explorer dans l'espace méditerranéen, 12 heures (C. Poulle ; C. Brunet).
- la plaquette sur Besançon gallo-romain réalisée par Karine LORRAIN, qui aurait dû être diffusée par la DAAC (Délégation Académique à l'Action Culturelle), devra être modifiée car certains documents émanant de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) sont « protégés ». Karine LORRAIN trouvera un plan de Besançon « libre de droits ».
- en ce qui concerne les cotisations d'adhésion à l'association de l'ARELAB, il est rappelé qu'un tarif « sympathisants » qui intéresserait particulièrement les gens qui fréquentent l'Université Ouverte, est déjà mentionné sur le site de l'ARELAB (tarif de 10 €).
- Sylvie DAVID fait état du référencement des titres des œuvres produites par l'ARELAB et dont certains exemplaires étaient jusqu'alors, par convention, déposés à Canopé. Sylvie pense rencontrer Laurent TAINURIER, le directeur actuel de Canopé, pour revoir la convention passée et faire en sorte que les titres puissent intégrer la base Électre.

L'ordre des points à traiter étant épuisé, la séance se termine à 16 H 30.

Secrétaire de séance : Gilles ROUSSEL